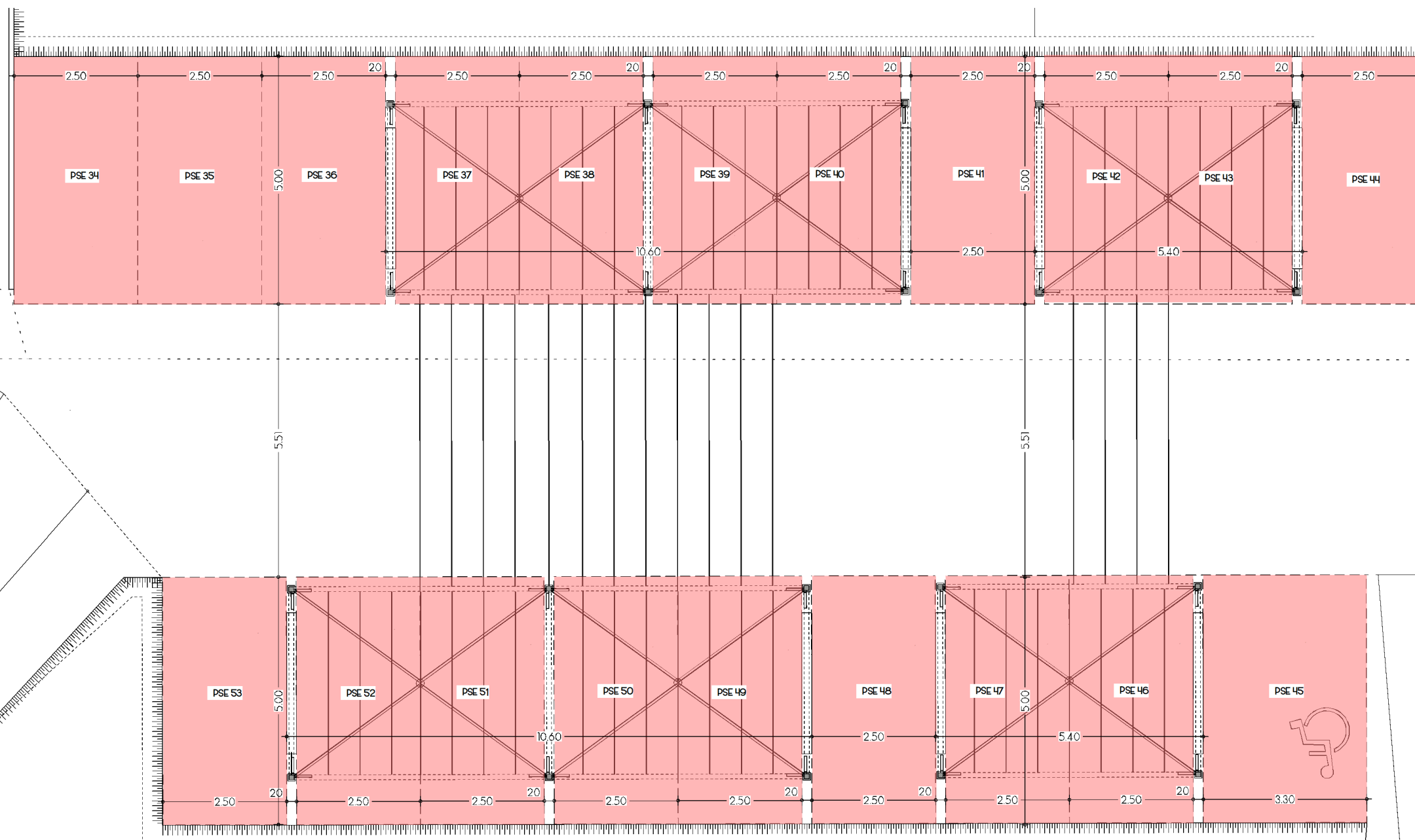


PLAN DE PRE-COMMERCIALISATION

03 MARS 2026



PSE 34	12.50 m ²
PSE 35	12.50 m ²
PSE 36	12.50 m ²
PSE 37	12.50 m ²
PSE 38	12.50 m ²
PSE 39	12.50 m ²
PSE 40	12.50 m ²
PSE 41	12.50 m ²
PSE 42	12.50 m ²
PSE 43	12.50 m ²
PSE 44	12.50 m ²

PSE 45	16.50 m ²
PSE 46	12.50 m ²
PSE 47	12.50 m ²
PSE 48	12.50 m ²
PSE 49	12.50 m ²
PSE 50	12.50 m ²
PSE 51	12.50 m ²
PSE 52	12.50 m ²
PSE 53	12.50 m ²

PSI = Place de Stationnement Intérieure
PSE = Place de Stationnement Extérieure

Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis.
La SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions et d'équipements en fonction des contraintes techniques de construction.
Les retombées, poutres, soffites, faux plafonds, regards, édicules etc ... prévus pour des raisons techniques de passage de réseaux et canalisation ne sont pas représentés sur le plan de vente et figurent aux documents techniques.
L'aménagement des espaces verts est donné à titre indicatif, la SCI se réserve la possibilité d'apporter des modifications en fonction des contraintes techniques issues de l'étude de l'ingénieur VRD (escaliers, rampe, enrochement, murs de soutient de terre, nivellement de terrain, talus, différences de niveaux, réseaux, regards, collecteurs.....) Les pentes des jardins seront adaptées aux contraintes techniques du site.